



REPUBLIQUE FRANCAISE

La Présidente
du Tribunal Administratif de Caen

Vu le code de justice administrative et notamment son article R. 222-13 ;

En application des dispositions susvisées, les magistrats, dont les noms suivent, sont désignés pour statuer sur les litiges mentionnés à cet article :

- Mme Audrey MACAUD,
- M. Frédéric CHEYLAN,
- M. Arnaud MARCHAND,
- M. Michel BONNEU,
- M. Benoît BLONDEL,
- M. Pierre MARTINEZ,
- Mme Mireille PILLAIS,
- Mme Céline ABSOLON,
- Mme Céline De GÉLAS,
- Mme Ingrid SÉNÉCAL,
- Mme Nathalie GROCH,
- M. Xavier RIVIERE.

Fait à Caen, le 2 septembre 2024.

H. ROULAND-BOYER